

Mécanismes de mise en oeuvre et de suivi-évaluation de l'UNDAF

Document de travail pour le pilotage

Les orientations stratégiques et les priorités figurant dans l'UNDAF 2003-2008 ne peuvent se réaliser que si un certain nombre de conditions sont réunies dont :

- 1) L'élaboration avec la participation des agences des Nations Unies des programmes de pays de chaque agence
- 2) Le suivi évaluation conjoint des programmes
- 3) Le suivi de la mise en oeuvre de l'UNDAF, l'élaboration de rapports standards sur la mise en oeuvre, et la capitalisation des leçons apprises
- 4) La gestion axée sur les résultats
- 5) L'utilisation d'outils harmonisés pour la programmation, le suivi de l'exécution et une approche harmonisée de la modalité d'exécution nationale
- 6) Le développement d'une base de données conjointe des programmes
- 7) Une bonne stratégie de plaidoyer, de communication et de mobilisation de ressources
- 8) Un bon support au niveau des opérations et le développement de services conjoints
- 9) La participation du gouvernement, des institutions de l'Etat et de la société civile

A cet effet un dispositif est conçu avec des mécanismes organisés **au niveau interne des agences** avec une interface avec la partie nationale comme suit :

1) L'équipe de pays

Elle regroupe les chefs d'agences et est présidée par le Coordonnateur Résident. Elle est responsable de l'orientation stratégique, du contrôle de la mise en oeuvre, prend les décisions de réorientation et de coordination générale de l'UNDAF, imprime la politique en matière de dialogue et de mobilisation de ressources. Cette coordination se fait au niveau politique avec le MAED, avec un dialogue avec les responsables des institutions de l'Etat.

Ses fonctions se résument comme suit :

- Orientations stratégiques en fonction de l'évolution du contexte national, des interventions des autres partenaires au développement, et des résultats du suivi-évaluation, pour assurer la bonne mise en oeuvre globale de l'UNDAF
- Revue du plan annuel d'opérations consolidé et du rapport annuel. Veiller notamment à la mise en oeuvre d'une approche inter-sectorielle et à la prise en compte des thèmes transversaux.
 - Recherche de synergies avec les agences résidentes et non-résidentes, en établissant des objectifs portant sur la mise en place d'activités conjointes et l'harmonisation des modalités de mise en oeuvre et de reporting des programmes des agences
 - Dialogue régulier sur la mise en oeuvre de l'UNDAF avec le Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED). L'équipe de pays s'appuie sur des mécanismes techniques (le groupe programmes UNDAF et les groupes thématiques) et son secrétariat est assuré par le BCR.

2) Le groupe programmes UNDAF (anciennement « comité de pilotage »)

Il est le bras opérationnel de l'équipe de pays en matière de programme. Présidé par un chef d'agence désigné¹ et composé des coordonnateurs des programmes des agences et du chargé de coordination du BCR. il est chargé de :

2.1) Au niveau de l'élaboration des programmes

- Encourager et suivre l'élaboration et l'évaluation conjointe des programmes individuels des agences pour s'assurer que les agences s'alignent sur les priorités de l'UNDAF
- Mesurer de degré de contribution des programmes des agences aux résultats attendus
- Veiller à la synergie et à la complémentarité entre les interventions.
- Promouvoir le développement de programmes conjoints inter-agences

2.2) Pour le suivi de la mise en oeuvre de l'UNDAF

- Le suivi conjoint des programmes des agences, les missions conjointes de projets/programmes, la participation croisée aux mécanismes de pilotage des programmes des agences
- Le développement d'une base de données des projets et programmes des agences en rapport avec le BCR (web-master, dans le cadre du développement de l'intranet)
- L'élaboration de rapports standards sur la mise en oeuvre des programmes individuels et de l'UNDAF
- L'utilisation d'outils harmonisés pour la programmation, le suivi de l'exécution et une approche harmonisée de la modalité d'exécution nationale
- Le développement d'outils de gestion axée sur les résultats

2.3) Sur le plan opérationnel,

- suivi des travaux des groupes sectoriels thématiques et transversaux mis en place pour la mise en oeuvre de l'UNDAF (voir organisation des groupes dans documents précédents)
- propositions de réorganisation de ces groupes en rapport avec les nouvelles priorités.

Son interface est le DDS dans le cadre d'un comité technique des programmes regroupant les représentants des structures techniques correspondantes des groupes thématiques, y compris les représentants de l'administration, mais également les partenaires au développement, les ONGs et la société civile intervenant dans le domaine.

Chaque groupe thématique aura pour interface le Ministère technique le plus directement concerné par le thème.

¹ Mme Cécile Molinier – PNUD, pour 2003

3) Le groupe technique de suivi des indicateurs

Son rôle est d'éclairer l'équipe de pays sur les résultats atteints. Pour ce faire, il aura besoin de développer une méthodologie commune d'évaluation et de disposer d'une base de données d'indicateurs pertinents.

Présidé par un chef d'agence,² il est composé des points focaux indicateurs et évaluation des agences

4) Le comité des infocoms

Il a pour mission d'assurer une visibilité de l'UNDAF et de développer un partenariat avec d'autres bailleurs de fonds, et de participer aux actions de plaidoyer et de mobilisation de ressources. Présidé par un chef d'agence,³ il est composé des chargés d'information et de communication des agences et de la documentaliste senior du CID. Il a pour interface le Ministère de la Communication avec l'implication d'un réseau des communicateurs regroupant des représentants de la presse publique et privée.

5) L'équipe de gestion des Opérations

Il est chargé de développer des mécanismes harmonisés de gestion administrative et financière des opérations des agences et de développer des services communs interagences, en collaboration avec les chargés des ressources / finances. Il est présidé par un chef d'agence désigné⁴ et comprend les chargés d'administration des agences.

6) Le bureau du coordonnateur résident

Rattaché au Coordonnateur Résident, il est composé d'une équipe dirigée par le chargé de coordination. Il a pour tâches de

- Assurer le secrétariat administratif de l'équipe de pays
- Impulser le dynamisme requis dans le fonctionnement du dispositif décrit
- Coordonner l'élaboration du plan de travail et du rapport annuel du coordonnateur
- Faciliter la réalisation des activités prévues, notamment en contribuant au processus de sélection d'une région pilote et à la mise en oeuvre d'une approche commune
- Informer de façon régulière les autres parties du dispositif sur les directives et les expériences d'autres pays
- Appuyer le groupe programmes UNDAF pour l'élaboration d'un rapport d'étape de mise en oeuvre de l'UNDAF au moins une fois par semestre à l'attention de l'équipe de pays
- En concertation avec le groupe programmes UNDAF, développer une base de données des programmes sur l'extranet

² Pr. Pathé Diallo - OMS, pour 2003

³ M. Mohamed Baraket – FNUAP, pour 2003

⁴ M. Souleymane Diallo – UNICEF, pour 2003